



IMMOBEL  
since 1863

**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DES ACTIONNAIRES DU 26 MAI 2016**

La séance est ouverte à 10.30 heures, sous la présidence de M. Marnix GALLE, représentant permanent de la société A<sup>3</sup> MANAGEMENT bvba. Mme Joëlle MICHA remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Président invite MM. Patrick MILLECAM et Eric COMMANS à exercer celles de Scrutateurs.

Le Président constate que :

- les avis de convocation ont été faits en conformité avec les prescriptions légales par des annonces
  - transmises à l'agence de presse BELGA et insérées dans les journaux DE TIJD et L'ECHO du **23 avril 2016**, et
  - insérées dans le MONITEUR BELGE du **25 avril 2016** ;
- les Actionnaires nominatifs ont été convoqués par lettre missive adressée le **22 avril 2016**. De même, les Administrateurs et le Commissaire ont été invités à participer à l'Assemblée ;
- la convocation ainsi que le modèle de procuration ont également été mis à la disposition des Actionnaires sur le site Internet de la Société ([www.immobel.be](http://www.immobel.be)) depuis le **22 avril 2016**.

Conformément à la législation, la Société a établi un registre, lequel reflète le nombre d'actions inscrites à la Date d'Enregistrement, c. à d. le 12 mai 2016 à 24h00, soit dans le registre des Actionnaires nominatifs, soit sur un compte titres auprès d'une institution financière et pour lesquelles les Actionnaires ont manifesté, au plus tard le 20 mai 2016, leur volonté de participer à l'Assemblée.

Le Secrétaire dépose sur le bureau le registre, les attestations des banques relatives aux détenteurs de titres dématérialisés, les avis de convocation à l'Assemblée Générale publiés dans les journaux et dans le Moniteur Belge, le rapport de publication de Belga, ainsi qu'un spécimen de la lettre qui a été adressée à tous les Actionnaires nominatifs. Le Président invite ensuite les Scrutateurs à parapher ces documents.

La liste des Actionnaires dont les titres sont déposés en vue de cette Assemblée – liste signée par les Actionnaires ou leur mandataire – est également placée sur le bureau et sera gardée dans les archives de la Société.

La brochure contenant les rapports et les Comptes Annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2015 est, elle aussi, déposée sur le bureau.

Les Actionnaires présents ou représentés sont au nombre de **28, propriétaires de 1.334.512 actions**, dont les titulaires se sont conformés à l'article 28 des Statuts. Toutes les actions prennent part au vote.

Le Président constate que l'Assemblée est valablement constituée pour délibérer, conformément aux dispositions légales et aux articles 34 et suivants des Statuts. Ensuite le Président présente, sur base d'une présentation en images, la Société, sa gouvernance (incluant les *curriculum vitae* des Administrateurs cooptés ou nommés), suivi de l'exposé de Mme Astrid DE LATHAUWER, Présidente du Comité de Rémunération & de Nomination, relatif au Rapport de Rémunération pour l'exercice 2015.

L'Administrateur Délégué détaille le cadre général de la Société ainsi que les projets développés durant l'année 2015 et leur principale évolution en 2016 ; les résultats de l'exercice 2015 sont présentés par le CFO de la Société, M. Valéry AUTIN.



Les questions que les Actionnaires ont transmises par écrit préalablement à la Société sont abordées, et les réponses y sont données (voir en **Annexe 1**). Ensuite le Président du Conseil invite les autres Actionnaires à prendre la parole et poser les questions qu'ils souhaitent; les Membres du Bureau y répondent.

L'Assemblée aborde ensuite son Ordre du Jour et adopte les résolutions suivantes :

### **PREMIER POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

Etant donné que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire, ainsi que les Comptes Annuels consolidés de l'exercice 2015 ont été diffusés et mis à la disposition des Actionnaires conformément aux dispositions légales, le Président propose de dispenser de donner lecture de ces documents.

Ce point ne soulève aucune objection de la part de l'Assemblée.

### **DEUXIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

Etant donné que le Rapport de Rémunération a été diffusé et mis à la disposition des Actionnaires conformément aux dispositions légales, le Président propose de dispenser de donner lecture de ce document dont les principales nouveautés ont été commentées par la Présidente du Comité de Rémunération & de Nomination.

Ce point ne soulève aucune objection de la part de l'Assemblée.

**Proposition d'approuver le Rapport de Rémunération incluant la politique de rémunération.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.309.749
<b>CONTRE</b>	24.763
<b>ABSTENTION</b>	0

**TROISIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposition d'approuver les Comptes Annuels arrêtés au 31 décembre 2015.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition d'affecter le solde bénéficiaire de 137,07 MEUR au report à nouveau.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0



#### **QUATRIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposition d'élire définitivement Mme Astrid DE LATHAUWER en vue d'achever le mandat du Comte BUYSE, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2016.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.509
<b>CONTRE</b>	21.003
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition d'élire définitivement la société AHO CONSULTING bvba, représentée par M. Alexander HODAC comme représentant permanent, en vue d'achever le mandat de la société GAËTAN PIRET sprl, représentée par M. Gaëtan PIRET comme représentant permanent, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2019.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition d'élire définitivement la société ARFIN sprl, représentée par M. Pierre NOTHOMB comme représentant permanent, en vue d'achever le mandat de M. Wilfried VERSTRAETE, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2019.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition d'élire définitivement M. Jacek WACHOWICZ en vue d'achever le mandat de la société ARSEMA sprl, représentée par M. Didier BELLENS comme représentant permanent, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2019.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0



### **CINQUIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposition de donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0

### **SIXIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposition de renouveler le mandat d'Administrateur de M. Piet VERCRUYSE pour une période de 4 ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2020.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0

**Proposition de nommer la société ADL Comm. V , représentée par Mme Astrid DE LATHAUWER comme représentant permanent, Administrateur de la société pour une période de 4 ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2020.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0

#### **SEPTIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

**Au vu des critères d'indépendance repris dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise,**

- **proposition de confirmer Mme Astrid DE LATHAUWER en qualité d'Administrateur indépendant au sens des articles 524 et 526ter C. Soc., laquelle répond à l'ensemble des critères d'indépendance énoncés par lesdites dispositions et ceux adoptés par le Conseil d'Administration.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0



- **proposition de confirmer la société ARFIN sprl, représentée par son représentant permanent M. Pierre NOTHOMB en qualité d'Administrateur indépendant au sens des articles 524 et 526ter C. Soc., laquelle répond à l'ensemble des critères d'indépendance énoncés par lesdites dispositions et ceux adoptés par le Conseil d'Administration.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0

- **proposition de confirmer M. Jacek WACHOWICZ en qualité d'Administrateur indépendant au sens des articles 524 et 526ter C. Soc., lequel répond à l'ensemble des critères d'indépendance énoncés par lesdites dispositions et ceux adoptés par le Conseil d'Administration.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0

- proposition de confirmer la société ADL Comm. V, représentée par son représentant permanent Mme Astrid DE LATHAUWER en qualité d'Administrateur indépendant au sens des articles 524 et 526ter C. Soc., laquelle répond à l'ensemble des critères d'indépendance énoncés par lesdites dispositions et ceux adoptés par le Conseil d'Administration.

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0

#### **HUITIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposition de donner décharge au Commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0



## **NEUVIEME POINT DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Proposition d'octroyer le titre de Président honoraire au Comte BUYSSE.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0

### **Proposition d'octroyer le titre d'Administrateur Délégué honoraire à M. Gaëtan PIRET.**

Cette proposition est mise aux voix. Pour cette résolution, les votes ont été valablement exprimés pour 1.334.512 Actions (représentant 32,38 % du capital social), réparties comme suit :

<b>POUR</b>	1.313.812
<b>CONTRE</b>	20.700
<b>ABSTENTION</b>	0

-----oOo-----

L'Ordre du Jour étant épuisé, le Président propose de dispenser la Secrétaire de la lecture intégrale du présent procès-verbal mais invite cette dernière à énumérer les principales parties du document. Le procès-verbal est ensuite approuvé par l'Assemblée. Ce document peut être consulté par les Actionnaires qui le demandent et sera diffusé sur le site Internet de IMMOBEL.

Le Président lève la séance à 14.10 heures.

La Secrétaire,

Le Président,

Des Actionnaires,

Les Scrutateurs,

Annexes : 1.- Questions & Réponses

2.- Questions de M. de Barsy/ SOGEMINDUS Holding S.A

3.- Déclaration de vote de M. de Barsy, à titre personnel  
et de SOGEMINDUS Holding S.A.